



Professionnels de Formation

Programme de Formation



CCS DU TITRE PROFESSIONNEL ECSR

ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DES VEHICULES DU GROUPE LOURD EN CIRCULATION ET HORS CIRCULATION

PERSONNES CONCERNÉES

Salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant se former ou valider leurs compétences complémentaires à la fonction d'enseignant de la conduite ou de la sécurité routière pour tous Véhicules (sauf deux roues).

PRÉREQUIS

Être titulaire du titre professionnel d'Enseignant(e) de la Conduite et de la Sécurité (ECSR).
Posséder les permis C, CE et D.

DURÉE

Formation composée de 245 heures de formation en centre et 35 heures de stage en entreprise.
Soit un total de 280 heures.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés étayés par des diaporamas, des vidéos, des exercices, des études de cas.

Questions / réponses.

Alternance d'apports théoriques et partage d'expériences des stagiaires et du formateur.

Mise en situation dans des véhicules adaptés.

Exercice en atelier de travaux sur des thèmes sélectionnés.

VALIDATION DES ACQUIS

Examen du CCS complémentaire groupe lourd du titre professionnel d'Enseignant(e) de la Conduite et de la Sécurité.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement.

Attestation de stage individuelle.

LIEU DE LA FORMATION

Au sein d'une agence CITY PRO où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

FORMATEURS :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

Se renseigner auprès de votre agence City'Pro concernant l'accès à la formation visée.

TARIF

Selon devis de votre agence City'Pro.

FINANCEMENT

Consultez votre agence City'Pro sur les différentes possibilités de financement qui s'offrent à vous en fonction de votre situation.

CONTEXTE

Depuis 2017, le titre professionnel ECSR vient remplacer le BEP CASER comme formation obligatoire et suffisante pour toute personne souhaitant occuper la fonction de moniteur au sein d'une école de conduite. L'option « Groupe lourd » est intégré comme CCS de ce titre.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Permettre l'accès à la profession d'enseignant de la conduite routière groupe lourd.
- ✓ Pouvoir préparer des actions de formation pour tous publics en se conformant au Référentiel correspondant.
- ✓ Animer ces actions dans le but de faire adopter aux apprenants un comportement respectueux des autres usagers de la route.
- ✓ Favoriser leur prise de conscience des enjeux du développement durable.

CONTENU DE LA FORMATION

L'ENVIRONNEMENT DE LA CONDUITE EN SECURITE

- La politique de la sécurité routière.
- Le cadre de l'activité « Groupe lourd ».
- Les différents véhicules : caractéristique technique, mise en conformité et réglementation des véhicules.
- Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule

FORMER DES APPRENANTS CONDUCTEURS PAR DES ACTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES SELON LE REFERENTIEL EN VIGUEUR

- Ingénierie pédagogique appliquée dans le respect du REMC.
- Animation pédagogique d'une séance de formation à la conduite en sécurité.
- Pédagogie de la conduite sur véhicule lourd.

ANIMER DES ACTIONS DE FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DES VEHICULES DU GROUPE LOURD

- Enseigner la conduite et les manœuvres un véhicule du groupe lourd.
- Comment animer une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors et en circulation.
- Enseigner les spécificités liées à la conduite des véhicules du groupe lourd et à leur contexte d'utilisation.